[[Insérer en-tête/logo]]

**Pour diffusion immédiate** **Contact :**

[[Date]] [Responsable des relations publiques de la section locale]

[[No de téléphone]]

**Les pompiers vous demandent de redoubler d’attention pour l’Action de grâce**

*L’Action de grâce est la pire journée pour les feux de cuisson*

**[[Ville, Province]]** - Selon l’Association nationale de protection contre les incendies, la vaste majorité des incendies de maison sont causés par la cuisson lors de l’Action de grâce. Un feu de cuisson a trois fois plus de chances de se produire durant la journée de l’Action de grâce comparé à un jour normal.

« La plupart des incendies déclarés lors de l’Action de grâce sont entre midi et 16 h, soit la plage horaire où les gens cuisinent le plus », déclare [[Nom du porte-parole, no de section locale]]. « La vaste majorité de ces incendies peuvent être évités facilement en restant vigilants et dans la cuisine lors de la cuisson. »   
  
Beaucoup de feux de cuisson sont provoqués par du matériel de cuisine non surveillé ou abandonné, par une source de chaleur trop proche de quelque chose d’inflammable, par la mauvaise utilisation d’un produit ou par un appareil de cuisson qui n’a pas été éteint correctement.

Les friteuses à dindes utilisent une grande quantité d’huile à friture à des températures très élevées, ce qui présente un grave danger et peut causer des brûlures extrêmes, d’autres blessures, et la destruction de biens. [[La section locale X]] vous recommande de demander aux épiceries, aux détaillants en alimentation spécialisée et aux restaurants pour la préparation ou d’utiliser une friteuse sans huile cuisinant par chauffage infrarouge.

Si vous êtes victime d’un feu de cuisson, sortez de chez vous et appelez le 9-1-1 pour que vos pompiers locaux vous portent secours. N’essayez pas d’éteindre l’incendie par vous-même.

Les brûlures liées à la cuisson sont aussi plus fréquentes lors de l’Action de grâce. Pour éviter de vous ébouillanter ou de vous brûler, cuisinez avec les brûleurs arrière et assurez-vous que toutes les poignées de casserole soient tournées vers l’intérieur afin d’éviter que les enfants ne les atteignent. Les appareils qui deviennent brûlants, comme les grille-pains, devraient aussi être tenus hors de la portée des enfants. Délimitez une « zone sans enfants » d’au moins 1 mètre autour de la cuisinière et des zones où les aliments ou les boissons chaudes sont préparés ou portés.

[[La section locale X]] vous demande de cuisiner avec précaution et vous souhaite un bon congé de l’Action de grâce.

-30-